

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Saad Dahlab de Blida
Faculté des Sciences de l'Ingénieur
Département de chimie industrielle

Filière Génie des Procédés

Appel à candidatures pour l'accès en Master

Mise à jour du 18 Septembre 2011

Spécialité : Eau, Environnement et Développement Durable (EEDD)

en coopération avec la Faculté des Sciences et Techniques, Université de Limoges

Année universitaire 2011-2012

Le Département de Chimie Industrielle offre aux étudiants algériens douze (12) places pédagogiques pour une formation académique en Master EEDD dans le cadre de la coopération avec le partenaire français.

Objectifs de la formation

L'objectif est de former des cadres en qualité, de contrôle et de gestion des usages de l'eau, de la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable. Les enseignements contiennent les notions théoriques, pratiques et professionnelles relatives à la gestion et protection des ressources en eau, aux procédés de traitement des eaux, et à la protection de l'environnement.

Débouchés

Les étudiants, à l'issue de cette formation, peuvent postuler aux métiers de gestion de l'eau du secteur public ou privé : administration centrale, collectivité locale, aménagements, agence de l'eau, bureaux d'études, industriels traitants d'eau, délégués à l'environnement d'entreprises, etc.

Enseignements

Les enseignements sont assurés par un corps enseignant de l'Université de Blida et certains cours bloqués et des séminaires seront assurés par des enseignants en provenance de l'université de Limoges. Des cours à distance sont aussi assurés par vidéo conférences avec des partenaires français.

Avantage accordé au Lauréat

Le major de la promotion (lauréat) en M1 bénéficiera d'une bourse de coopération pour une inscription en M2 du même Master à l'Université de Limoges (France).

Conditions de candidature

- Etre titulaire du diplôme de licence en génie des procédés, sciences de l'eau, génie de l'environnement ou toute autre licence équivalente (dans ce cas, des pièces justificatives doivent être présentées : cursus suivi, contenu du programmes).

Constitution du dossier

- Lettre manuscrite de motivation (avec coordonnées de l'intéressé : adresse, mobile, email)
- Copie légalisée du Baccalauréat
- Copie légalisée du diplôme de licence (ou de l'attestation provisoire du diplôme de licence le cas échéant)
- Copies légalisées des relevés de notes (L1, L2 et L3)
- Attestation de classement
- Carnet de l'étudiant

Délai de dépôt

- Les dossiers doivent parvenir au département de Chimie Industrielle* (par courrier électronique** ou dépôt direct au secrétariat du département) **du 05 au 28/09/2011**, délai de rigueur.
- Aucun dossier ne sera considéré après cette date.
- Tout dossier incomplet ne sera pas étudié
- Les candidats recevront un accusé de réception par retour d'email ou papier.

Procédure de présélection

La présélection des candidatures est effectuée sur examen de dossiers (profil de la Licence, nombre d'années d'études, notes des matières principales, nombre de mentions, session d'admission, classement et stages effectués dans le cadre de la licence) par le comité pédagogique du master EEDD.

Sélection

Les étudiants présélectionnés seront convoqués par email pour passer un entretien pédagogique durant la période **du 02-06 octobre 2011** devant un jury du Master composé par les responsables des principaux modules programmés dans l'enseignement de la formation.

Inscription

Les étudiants retenus après l'entretien devront compléter leur dossier et confirmer leur inscription finale à l'université de Blida **du 09 au 13 octobre 2011**.
Le début des cours est prévu **le Lundi 10 octobre 2011**.

* Université Saad Dahlab-Blida
Faculté des Sciences de l'Ingénieur
Département de Chimie Industrielle
Pavillon 22 Secrétariat Scolarité
Route de Soumaa BP 270, 09000 Blida
master.eedd@gmail.com
Tél et Fax : 025 43 36 31

** Les candidats présélectionnés doivent déposer leur dossier dans la version papier au plus tard le jour de l'entretien. L'étudiant ne passera l'entretien que si le dossier déposé est conforme au dossier envoyé par email.